

L'IA au service des directions d'école :

OSONS L'UTILISER DE MANIÈRE ÉTHIQUE, RESPONSABLE ET ÉCLAIRÉE

© DR

ChatGPT, Copilot, NotebookLM, Claude IA et plein d'autres encore... Les outils d'intelligence artificielle (IA) ont déjà pris place dans les bureaux des directions d'école. Pour ceux qui l'utilisent, l'IA représente un gain de temps, une aide à la rédaction, à la synthèse de documents, à la composition de mails, etc... Mais derrière ces atouts, des questions s'imposent : que dit la loi ? Quelles données peut-on confier à une IA ? Où s'arrête la responsabilité de l'utilisateur ? Pour aider les directions à y voir clair, la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC a organisé des matinées dédiées et mis à disposition des outils concrets.

L'intelligence artificielle ne frappe plus à la porte des écoles, elle s'y est installée, parfois confortablement, mais souvent sans qu'on l'y ait vraiment invitée. Dans les bureaux de direction, elle sert déjà à rédiger des courriers, à reformuler des mails délicats, à synthétiser des circulaires souvent indigestes, à préparer des réunions ou encore à générer des supports visuels. Dans la pratique, les usages de l'IA se multiplient de plus en plus, mais pas toujours de la manière la plus responsable, éclairée et éthique qui soit.

Un comportement souvent non volontaire mais surtout induit par un manque de repères face à une intelligence artificielle qui est de plus en plus « partout, tout autour de nous et tout le temps, mais où tout va très vite et dans tous les sens », comme le résume Kevin Urbain, directeur de l'École Saint-Ferdinand à Jemappes.

C'est précisément ce constat qui est à l'origine des quatre matinées IA organisées par la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC. « L'année passée, il y a eu une mise au vert entre les directeurs diocésains et le staff », se souvient Jean Huberlant, conseiller techno-pédagogique (CTP) à la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC et cheville ouvrière de ces matinées. « Le constat était clair : l'IA prenait de plus en plus d'ampleur sur le terrain. Les directions l'utilisaient déjà, mais nous demandaient des repères. L'idée a donc été d'organiser, dans chaque diocèse, une matinée spécifique, sur le même schéma que la matinée harcèlement de l'année précédente. »



Partir des besoins réels exprimés par les écoles

Avant de concevoir quoi que ce soit, l'équipe a pris soin de sonder les directions. Un formulaire leur a été envoyé en amont pour identifier leurs besoins et leur niveau de familiarité avec le numérique. Les réponses ont été analysées – y compris à l'aide d'un outil d'IA – pour ensuite dégager trois grands axes prioritaires : de la création de contenu (courriers, communications, notes internes), l'analyse et la synthèse de documents parfois denses (circulaires, textes réglementaires) ainsi que la dynamisation des réunions.

« On ne voulait pas d'une conférence généraliste sur l'intelligence artificielle », continue Jean Huberlant. « Il fallait que les directions puissent se dire : demain matin, je peux tester quelque chose dans mon bureau. »

Le succès de la démarche a dépassé les attentes. Près de 90 % des directions du fondamental du réseau ont répondu présentes lors de ces quatre rendez-vous déployés diocèse par diocèse. La dynamique ne s'arrête pas là. Dans les modules de formation organisés à Houffalize qui ont suivi ces matinées, les inscriptions ont également été très nombreuses. « Environ 30% des directions du fondamental se sont inscrites, c'est énorme, génial et affolant à la fois », sourit Jean Huberlant. « Mais ça démontre une chose, que la thématique interroge autant qu'elle attire. »

Houffalize : expérimenter, partager, se projeter

À Houffalize, plusieurs journées de formation ont permis aux directions d'aller plus loin dans l'appropriation des outils d'intelligence artificielle. Après une première phase de sensibilisation, les participants ont pu expérimenter concrètement différentes applications, travailler sur des projets spécifiques et échanger leurs pratiques. « Les directions ressortent avec plein de choses et sont même en demande de suivi », souligne Mike Michot, conseiller techno-pédagogique.

Ces rencontres ont notamment permis de tester des usages liés à l'automatisation, à la création de contenus ou à l'analyse de documents, tout en réfléchissant à leur mise en œuvre dans l'établissement. Les échanges entre pairs ont également favorisé le partage d'expériences et l'émergence de nouvelles pistes d'action.

Face à l'évolution rapide des technologies, ces temps de formation visent surtout à inscrire la démarche dans la durée. Des séances de réactivation des contenus et un accompagnement des équipes sont envisagés afin de soutenir l'implémentation progressive de l'IA dans les écoles.



© DR

RGPD et usage responsable : des balises incontournables

Pour en revenir aux matinées IA, elles ont été conçues pour alterner partie théorique et mise en action. L'introduction – assurée par Laetitia Bergers, directrice de l'enseignement fondamental du SeGEC qui a discuté en direct... avec une IA – pose d'emblée la finalité générale de ces matinées. Elles ne sont pas un « one shot », mais elles s'inscrivent au contraire dans une volonté d'accompagnement continu.

Deux conférences ont ensuite animé la matinée. La première, assurée par Erik Dusart, conseiller RGPD au Département juridique du SeGEC, a posé le cadre légal et éthique – un indispensable.

« L'IA séduit et a des atouts indéniables, mais elle ne dispense pas des obligations légales qui s'appliquent déjà », a résumé le conseiller RGPD en essayant d'aborder avec pédagogie une dimension complexe de l'utilisation de l'IA. « Chaque système d'IA traite des données personnelles et doit être considéré

comme un sous-traitant au sens du RGPD. Certains usages sont d'ores et déjà interdits par le règlement européen sur l'IA (AI ACT), entré en vigueur progressivement depuis 2024.

Pour encadrer ces usages, nous rappellerons que le SeGEC a mis à disposition des directions plusieurs ressources pratiques : des balises pour une utilisation responsable, des modèles de charte IA, une note juridique ainsi que des outils d'intégration.

Ces questions du RGPD et de l'utilisation éthique, responsable et éclairée sont développées plus en détails à la page 9.

La seconde conférence, confiée à Sébastien Reinders de l'eduLAB, s'est attaquée à quelques concepts liés à l'intelligence artificielle, comme de pouvoir distinguer une IA générative d'une IA quantique, de comprendre ce qu'est réellement un outil comme ChatGPT – ce qu'il peut faire et ce qu'il ne peut pas faire. Le conférencier a d'ailleurs pu s'appuyer sur les résultats d'un sondage réalisé au préalable pour construire son intervention au plus près des réalités du terrain.



Ateliers + et ++ : chacun à son niveau, tous vers le même objectif

C'est dans les ateliers que les matinées IA ont ensuite véritablement pris vie. Deux groupes de niveaux ont été proposés : le groupe « + » pour se familiariser progressivement avec l'IA, et le groupe « ++ » pour les directions déjà à l'aise, prêtes à expérimenter davantage.

Cette différenciation répondait à une réalité bien connue des formateurs : les écarts de compétences numériques entre directions sont considérables. *« On a l'habitude d'avoir des gens qui ne savent pas encore distinguer un dossier d'un fichier, et d'autres qui font déjà des automatisations avancées — voire qui sont un niveau au-dessus de nous »*, reconnaît Jean Huberlant.

Dans le groupe « + », on découvrirait surtout les bases. Comment formuler une requête efficace, structurer une consigne, améliorer un texte, etc. Dans le groupe « ++ », les participants exploraient des usages plus poussés comme synthétiser une circulaire complexe avec NotebookLM, générer une infographie à partir d'un document administratif, préparer une présentation dynamique pour une réunion d'équipe. Des usages concrets et directement transposables dans le quotidien d'une direction.

Sara Cardella, directrice de l'École Saint-Martin de Thulin, et Marjorie Harmegnies, directrice de l'École maternelle Saint-Joseph à Mons, sont arrivées à la formation avec une attente commune, celle de pouvoir *« aller plus loin que l'usage basique de l'IA qu'elles en ont actuellement »*. Elles en sont reparties avec des découvertes qu'elles qualifient de *« bluffantes »*, comme la création automatisée de supports visuels, la synthèse de circulaires, ou encore l'organisation de plages horaires pour des rendez-vous avec les parents. *« Jamais je n'aurais pensé pouvoir faire ça avec de l'IA ou des outils numériques »*, confie Marjorie.

■ Gérald Vanbellingen

Retrouver du temps pour le pédagogique mais en prenant le temps

En filigrane de toutes les interventions, de tous les témoignages et des ateliers, ces matinées IA ont fait transparaître un même objectif. Permettre aux directions d'école de récupérer du temps pour se consacrer à une partie souvent négligée du métier de direction - par surcharge de travail et manque de temps - le leadership pédagogique, l'accompagnement des enseignants et le suivi des projets éducatifs.

C'est d'ailleurs le titre même que les directions et le staff avaient retenu pour définir l'ambition de ces matinées : *« Booster mon leadership pédagogique grâce au numérique et à l'IA — pour récupérer de la place pour le pédagogique envers mes enseignants »*.

Mais si le message a été bien reçu, il prendra sûrement un peu de temps à être mis en application car il suppose une phase d'appropriation, d'essais et d'erreurs aussi. *« Il faut d'abord plonger, manipuler, approfondir »*, poursuit Marjorie Harmegnies. *« Et puis, cette dynamique ne doit pas se limiter aux directions elles-mêmes. Elle doit aussi toucher les équipes pédagogiques, dont les niveaux de maîtrise sont tout aussi hétérogènes. Bref, cela prendra du temps. »*

Pour Kévin Urbain, cette formation constitue *« une première étape essentielle pour poser des balises claires. Non seulement à titre personnel, mais aussi pour l'ensemble de mon école. Au fond, la question n'est pas de savoir si l'IA a sa place dans les écoles car elle y est déjà. La vraie question est de savoir comment l'y accueillir avec lucidité, en en faisant un levier au service du projet éducatif et non une source de confusion supplémentaire dans des agendas déjà bien chargés. »*





IA ET RGPD

DES BALISES LÉGALES INCONTOURNABLES

Lors des matinées IA organisées par la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC, un volet — volontairement court — a pourtant occupé une place centrale dans les conférences : le cadre juridique. C'est Erik Dusart, conseiller RGPD au Département juridique du SeGEC, qui en a livré les clés essentielles. Il en distinguait trois principalement : la maîtrise de l'IA, le respect des interdits et le respect du règlement général sur la protection des données (RGDP).

Comme premier réflexe à adopter, Erik Dusart encourage toute direction d'école à comprendre que tout système d'IA traite des données personnelles, même via un simple prompt. Il doit donc être considéré comme un sous-traitant au sens du RGPD. Ce qui signifie en clair que chaque outil IA (cela vaut aussi pour les logiciels classiques) mérite une analyse minutieuse de sa politique de confidentialité, en lien avec le délégué à la protection des données (DPO) de l'établissement.

Ensuite, il est revenu sur le fameux « AI ACT » soit le règlement européen sur l'IA. Celui-ci encadre le développement et l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle dans tous les secteurs de la société. Un règlement qui classe notamment les IA selon leur niveau de risque — de l'usage libre aux pratiques carrément interdites — pour protéger les droits fondamentaux des citoyens tout en permettant l'innovation.

« Certains usages sont purement et simplement interdits depuis février 2025, notamment la reconnaissance d'émotion dans un cadre scolaire ou professionnel — y compris avec le consentement des personnes concernées. D'autres systèmes, dits "à haut risque" — comme ceux qui évaluent les apprentissages ou déterminent l'accès à une formation — seront eux soumis, dès août 2026, à des obligations strictes. »

Le conseil d'Erik Dusart est clair en la matière. « Il faut privilégier des solutions dédiées à l'éducation (Google Workspace, MS365 pour l'éducation) et formaliser les usages validés dans la politique de protection des données de l'établissement. »

Des outils et un modèle de charte IA

Pour aider les établissements à y voir clair, le SeGEC a édité plusieurs outils visant à encourager un usage responsable, éclairé et éthique des IA. L'enjeu est d'identifier les éléments à prendre en considération selon les contextes d'utilisation. « Il revient à chaque PO d'élaborer sa propre charte d'usage de l'IA et de veiller à organiser la formation des utilisateurs, afin que chacun comprenne les forces et faiblesses de ces outils et les utilise à bon escient », souligne Sonia Gilon, conseillère en gestion de la connaissance au SeGEC.

Ces ressources s'appuient sur cinq principes essentiels : la responsabilité individuelle et le contrôle humain (chaque utilisateur répond du résultat final généré) ; la protection des données personnelles et des droits d'auteur ; la transparence (ne pas s'approprier une production issue de l'IA sans le signaler) ; l'éthique et l'équité (tout jugement de valeur doit relever d'une analyse humaine) ; enfin la sobriété numérique, car l'IA n'est pas sans impact environnemental.

■ Gérald Vanbellinghen

Un épisode de notre podcast « L'Heure de Fourche » s'est aussi intéressé à l'IA en évoquant ces modèles de charte IA et des outils pratiques pour aider les écoles à mieux intégrer l'IA dans leur quotidien : le.segec.be/IA_Ecole

Les balises du SeGEC pour une utilisation responsable des systèmes d'IA ainsi que des modèles de charte sont disponibles sur l'extranet du SeGEC. le.segec.be/IA_BalisesModele

Ressources pour plus aller plus loin

- IA | Obligations des établissements :
→ le.segec.be/IA_obligations
- Mise en œuvre du RGPD en 7 étapes :
→ le.segec.be/7_RGPD
- EU Artificial Intelligence Act, la loi européenne sur l'intelligence artificielle (AI ACT) :
→ le.segec.be/AI_ACT

L'IA au service du projet éducatif, pas l'inverse

L'IA, oui ! Mais à bon escient. C'est le mot d'ordre que défendent les conseillers techno-pédagogiques (CTP) à la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC. Dans un contexte où la demande de formation explose, ils plaident pour une approche outillée, critique et progressivement ancrée dans le projet éducatif de chaque établissement. Mike Michot, CTP pour le diocèse Bruxelles-Brabant, trace les contours d'une transition qu'il accompagne quotidiennement sur le terrain.

“ Faire de l'IA pour faire de l'IA n'a pas de sens. On essaye de la garder comme un élément transversal, un outil qui vient soutenir les pratiques existantes et aider chacun à gagner en efficacité. » Pour Mike Michot, conseiller techno-pédagogique (CTP) à la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC, l'intelligence artificielle n'est ni une révolution spectaculaire ni une fin en soi, mais un levier concret au service du travail éducatif.

L'enjeu à long terme est clair et consiste à permettre aux directions de se réapproprier du temps pour leurs missions pédagogiques. « Si on peut simplifier certaines tâches, analyser plus rapidement des documents ou automatiser certaines opérations, cela permet de se concentrer sur l'essentiel », explique-t-il. Néanmoins cette évolution suppose un accompagnement structuré et progressif.

Sur le terrain, la demande est forte et les formations rencontrent un réel succès. Au point parfois d'écraser toutes les autres thématiques. Cela témoigne surtout d'un besoin d'appropriation face à des technologies en constante évolution. « L'IA évolue tous les jours, il faut qu'on arrive à suivre et qu'on reste cohérents dans notre discours », souligne Mike Michot. « Plutôt que de multiplier des outils, en tant que formateurs, on va plutôt privilégier l'approfondissement de solutions identifiées pour leur utilité concrète, comme l'analyse de documents ou l'automatisation de tâches. »

L'approche repose avant tout sur des usages pratiques et vérifiés sur le terrain, comme la génération de questionnaires, la préparation d'activités, des synthèses de contenus complexes ou encore une aide à la gestion d'établissement.

« Les directions avaient besoin de prendre le temps de se poser, d'identifier un projet et de travailler concrètement avec des applications », explique-t-il. « L'objectif est de montrer la plus-value réelle dans le quotidien professionnel. »

Une (r)évolution qui s'accompagne toutefois de défis importants. Les questions liées à la protection des données, aux choix technologiques ou encore aux réticences idéologiques constituent autant d'étapes à franchir. « Il y a d'abord une question personnelle : est-ce qu'on est favorable ou non à l'IA ? Ensuite viennent les enjeux de données et de cadre d'usage », observe le CTP. « D'où l'importance d'un usage responsable et critique. Il faut l'utiliser à bon escient, vérifier les contenus et éviter de générer inutilement. »

Un enjeu qui dépasse les directions

Au-delà des directions, l'ensemble de la communauté éducative est concerné. Enseignants, personnel administratif, élèves : tous peuvent bénéficier de ces outils, à condition d'être accompagnés. « Tous les acteurs doivent être sensibilisés et avoir des clés pour l'utiliser correctement », insiste-t-il. « L'intelligence artificielle devient ainsi un enjeu collectif, appelé à transformer progressivement les pratiques scolaires. »

Plus largement, ces initiatives s'inscrivent dans une dynamique d'évolution continue. Concertations d'équipe, mutualisation de pratiques et formations complémentaires visent à inscrire l'intelligence artificielle dans le fonctionnement quotidien des établissements, au service du projet éducatif. « Ce n'est qu'un début », conclut Mike Michot.

■ **Gérald Vanbellingen**



IA À L'ÉCOLE :

DES RESSOURCES CONCRÈTES POUR ACCOMPAGNER LES ÉCOLES

Pour aller plus loin dans l'appropriation des intelligences artificielles à l'école, plusieurs dispositifs concrets ont été développés par le SeGEC. Processus clé en main, bibliothèque évolutive de ressources, ateliers pratiques et portail numérique : autant d'outils pour permettre aux directions et aux équipes éducatives d'avancer de manière structurée et adaptée à leur réalité de terrain.

Des ressources et outils axés IA

Pour prolonger les matinées IA et offrir un accès structuré à une multitude de ressources, les conseillers techno-pédagogiques à la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC ont également conçu une page « *Start.me* » dédiée aux ressources IA. Une page qui rassemble des liens vers des outils, des guides, des tutoriels, des repères pédagogiques, des exemples d'usages ou encore des supports de formation qui vont bien au-delà de ce qui a été présenté lors des matinées. Cette page a pour vocation de servir de bibliothèque évolutive pour les enseignants, directions et membres des équipes éducatives et/ou administratives des écoles qui veulent approfondir leurs connaissances sur les intelligences artificielles, découvrir de nouveaux outils adaptés à l'éducation ou trouver des pistes concrètes pour leurs pratiques en classe.

En résumé, ce « *Start.me* » peut accompagner chacun à explorer, tester et intégrer l'IA de manière réfléchie et pédagogique, en lien avec les besoins définis sur le terrain et les objectifs de formation du réseau.

Lien : miniurl.com/ressources-ia

Des ateliers pratiques bonus

Pour permettre aux directions d'école de s'entraîner à utiliser l'IA de manière utile, plusieurs tutoriels ont été réalisés. Le premier consiste à vous donner la possibilité d'automatiser l'envoi de mails automatiques liées à un formulaire Microsoft Forms. Le second vous permettra de comprendre comment automatiser la gestion de certaines commandes, comme les repas grâce à Copilot. Enfin, le troisième vous permettra à nouveau de créer des réponses automatiques à un mail avec Copilot.

Les trois liens :

- [Miniurl.com/automatisation-forms1](https://miniurl.com/automatisation-forms1)
- [Miniurl.com/automatisation-forms2](https://miniurl.com/automatisation-forms2)
- [Miniurl.com/automatisation-reponse-mail](https://miniurl.com/automatisation-reponse-mail)

Le numérique en classe, des formations pour tous les profs !

Pour soutenir les écoles dans le développement d'une culture numérique solide et réfléchie, l'IFEC, en collaboration avec la Direction de l'enseignement fondamental, a lancé un portail numérique. Entièrement dédié au numérique éducatif, ce site centralise formations, webinaires, ressources pratiques et contacts pour accompagner les projets d'établissement. S'il ne se limite pas à l'intelligence artificielle, il propose aussi de nombreux contenus liés à l'IA : outils présentés en webinaires, replays, pistes pédagogiques et formations spécifiques. Les équipes peuvent également rejoindre une communauté de pratiques ou solliciter un accompagnement des CTP. Un espace structuré pour avancer, pas à pas, dans la transition numérique.

Le portail : numerique.ifecformation.be

Un processus autoportant pour accompagner les écoles face à l'IA

Pour permettre aux directions d'écoles fondamentales d'avancer à leur rythme dans la réflexion autour des intelligences artificielles, les conseillers techno-pédagogiques à la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC ont mis sur pied un processus autoportant. « *Chaque direction qui le souhaite pourra, elle-même, animer une concertation en école de A à Z autour de l'IA au moyen d'un kit entièrement préparé* », explique Jean Huberlant, CTP au fondamental. Conçu comme un dispositif clé en main, il propose une trame d'animation, des supports prêts à l'emploi et des pistes de discussion pour structurer les échanges. L'objectif de ce processus consiste à soutenir une appropriation collective et progressive des enjeux liés à l'IA, en donnant aux équipes les moyens de se former et de construire ensemble des repères adaptés à leur réalité de terrain.

Lien extranet : https://le.segec.be/leadership_IA

■ Gérald Vanbellinghen



QUAND UN DIRECTEUR DÉVELOPPE S

Gestion de l'absentéisme, calcul administratif, organisation des projets... Éric Berteau, directeur de l'École fondamentale Sainte-Marie B à La Louvière, développe lui-même des outils basés sur l'intelligence artificielle pour simplifier le fonctionnement de son établissement. Son objectif à long terme : réduire les tâches répétitives et les automatiser au maximum pour libérer du temps, notamment pour le pilotage pédagogique.

“ Je vais vous montrer comment fonctionne l'application que j'ai développée à l'aide de l'IA (Claude AI) pour aider à gérer l'absentéisme à l'école. L'idée, ça a surtout été d'automatiser l'encodage. Dans la pratique, on encode toujours le nombre de demi-jours d'absence par élève, mais ensuite, le reste est automatiquement géré grâce à l'application. Ce qui signifie que quand l'encodage est terminé, on peut générer un rapport global avec ma secrétaire qui montre le nombre de demi-jours d'absence par élève. En fonction du nombre constaté, cela envoie des mails automatiques au service du droit à l'inscription et/ou aux parents d'élèves. Pour les parents dont on n'aurait pas l'adresse mail, cela génère aussi un rapport en pdf. On va d'ailleurs le faire en temps réel ici, on verra ensuite si on a des réactions, mais en général les parents se manifestent très rapidement. »



La gestion scolaire automatisée par l'IA

Il suffit qu'Éric Berteau finalise sa tâche pour que le téléphone se mette déjà à sonner. À l'autre bout du fil, un des parents d'élève concerné par les absences de son enfant.

« Depuis que l'application est en place (octobre 2025), les réactions des parents sont très souvent immédiates, c'est assez fou », continue le directeur alors que deux autres parents se manifestent tour à tour par téléphone. « On a vraiment été étonnés. Avant, certains n'allaient même pas chercher les recommandés qu'on leur envoyait par rapport à ces absences. »

Efficace, l'application fait aussi gagner beaucoup de temps au directeur et à sa secrétaire. « On a 540 élèves ici à l'école. Avant, on encodait ces absences dans un fichier Excel, on imprimait et puis c'était tout ou presque. Ici, l'application nous permet de faire un suivi bien plus complet de l'absentéisme et surtout, elle nous fait gagner beaucoup de temps. Avant, en fin d'année, on faisait entre 50 et 60 dénonciations pour des élèves qui dépassaient les 9 demi-jours d'absence injustifiée. Cela prenait une bonne journée de travail. Désormais, la génération des rapports ne prend que quelques minutes. »

La gestion de l'absentéisme n'est qu'un exemple. Éric Berteau développe également d'autres applications adaptées aux besoins de son établissement. « J'en ai développé une autre pour le calcul des C4, soit une tâche qui est parmi les plus casse-pieds qu'on puisse trouver. J'y ai encodé les différents barèmes, les circulaires et après quelques corrections, l'application est devenue 100% fonctionnelle. Là où avant je prenais 15 minutes par C4, maintenant c'est passé à 2-3 minutes. Et puis surtout, ça supprime une tâche répétitive, chi***** et dans laquelle des erreurs peuvent vite se glisser. »



DES PROPRES OUTILS GRÂCE À L'IA

Des outils sur mesure pour son école

Éric Berteau est également occupé de développer une application destinée à donner à la direction de l'école une vision plus claire des voyages scolaires. « Ça permettra à terme à chaque enseignant de créer une demande de projets qui comprendra les informations liées au lieu de départ et d'arrivée, à la date, au nombre d'élèves et d'accompagnants concernés, au coût global et par élève, au transporteur, etc. Ce qui nous permettra de notre côté d'avoir une vision d'ensemble plus claire pour savoir qui est à l'école ou non. Les enseignants verront eux si leur projet est validé, refusé ou postposé et pourquoi. »

Toutes ces applications, le directeur les a développées en dehors des heures de boulot et en optant pour un abonnement premium à une IA – et donc payant. « Il faut évidemment le dire, j'ai fait le choix d'opter pour l'un des abonnements payant car cela offre bien plus de possibilités et j'ai conscience que toutes les écoles ne pourront faire ce choix. Mais d'un côté ça me plaît beaucoup de développer ces applications grâce à l'IA et le PO me suit là-dessus. En moyenne, je dirais que ça m'a pris une dizaine d'heures de travail pour chaque application mais au final ça nous permet de gagner du temps au quotidien, d'aller plus vite et parfois plus loin. La simplification administrative, on en entend parler depuis longtemps mais dans les faits, on demande encore à voir. Ici, ces applications sont efficaces, même s'il faut parfois effectuer des correctifs et veiller à leur bon fonctionnement dans le temps, mais au final, on dégage quand même beaucoup de temps. Un temps qui pourrait peut-être être utilisé pour aller plus dans les classes ou mener d'autres projets. Développer des solutions qui sont opérationnelles directement et adaptées à la situation de l'école a un côté très satisfaisant. »

De charte IA, il n'en est pas encore question au sein de l'école, mais elle sera probablement développée dans le futur. « Nous n'en avons pas encore, que ce soit pour les enseignants ou les élèves. Mais il est prévu de former les enseignants à l'IA dans un futur proche. Une fois les formations effectuées, on y pensera. » ■ **Gérald Vanbellingen**



Des idées plein la tête

Éric Berteau a fait du développement de petites applications utiles à son école un petit hobby. Il pense à en développer une autre pour les bulletins par exemple. « Les possibilités sont en réalité énormes, il faut juste s'assurer que tout fonctionne bien avant de se lancer. L'idée, ce ne sera jamais de supprimer le facteur humain, car on en aura toujours besoin pour avoir des réponses nuancées, ce que l'IA ou les outils numériques en général ne permettent pas. Mais si ça nous permet de dégager du temps, c'est parfait. Et puis, comme dit auparavant, ça me plaît. Je travaille aussi à développer une application qui pourrait générer des leçons pour les enseignants. Le tout sur la base des programmes et en paramétrant à la fois l'âge des élèves, le thème, la leçon, un enseignement explicite ou du socioconstructivisme, etc. Je dois avoir déjà passé une quarantaine d'heures dessus et ce n'est pas fini, mais c'est déjà fonctionnel. »



Martin Goubau © DR

DE PASSION À SERVICE RENDU À TOUTE UNE ÉCOLE : LA MISSION MULTIPLE D'UN RÉFÉRENT NUMÉRIQUE

Titulaire en 5^e primaire à l'École Saint-Augustin de Forest, Martin Goubau est aussi référent numérique depuis une bonne dizaine d'années. Entre gestion du réseau wifi, création d'applications sur mesure et éveil aux médias, il jongle au quotidien entre sa classe et les besoins de toute une école. Portrait d'un passionné qui a transformé son intérêt pour le numérique durant ses heures de loisir en un service collectif.

CARRIÈRE

Le jour où je suis devenu enseignant :

« À la fin de mes secondaires, j'hésitais entre devenir policier ou enseignant. J'ai même passé tous les tests pour entrer à la police. Mais lors du dernier entretien, on m'a dit que j'étais "trop gentil", que je ne mettais pas assez en avant le côté répréhensif du métier. Sur le moment, cela m'a déstabilisé. Mais avec le recul, c'était sans doute la meilleure chose qui pouvait m'arriver. En effet, depuis l'enfance, j'étais engagé dans les mouvements de jeunesse. J'ai été animateur pendant des années auprès d'enfants et de préadolescents. J'aimais cette énergie, cette relation éducative. L'enseignement s'est imposé comme une évidence. J'ai alors enseigné sept ans à Notre-Dame de la Consolation à Uccle avant d'arriver à Saint-Augustin, où je suis désormais nommé. Ce qui fait que j'enseigne depuis 16 ans environ. »



Martin Goubau © DR

Le jour où je suis devenu référent numérique

« Le numérique a toujours été une passion pour moi. J'adore tester des outils, comprendre comment ils fonctionnent, essayer des revers, recommencer quand ça ne marche pas, etc... C'est vraiment quelque chose que j'aime profondément. Avant d'avoir le titre de référent numérique, j'ai installé le wifi, configuré les antennes, repensé le réseau. Au départ, ce n'était pas une mission officielle, mais plutôt une aide spontanée. Le statut "formel" de référent numérique, je l'ai depuis deux ou trois ans. Au début, j'avais quatre heures détachées pour travailler avec les élèves, principalement pour l'éveil aux médias. Je passais dans les classes de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e primaires. On abordait les fake news, la sécurité sur Internet, la question des images manipulées, l'analyse d'images, etc. Je leur expliquais par exemple que si 95 % d'une réponse donnée par une IA peut être correcte, les 5% restants peuvent être très problématiques. L'idée c'était aussi de leur montrer que le numérique n'est pas qu'un outil technique, c'est aussi un enjeu citoyen. Puis mon rôle a évolué. La direction avait besoin d'aide pour alléger certaines tâches administratives. Petit à petit, je suis donc devenu un appui plus global pour l'école. »

ÉPANOUISSEMENT

Mes tâches en tant que référent numérique en quelques mots :

« La fonction est multiple, varie énormément en fonction des écoles et dépasse souvent l'idée qu'on peut s'en faire. Ici, je gère le site internet et sa modernisation, les publications sur les réseaux sociaux et la communication numérique vers les parents. Je m'occupe du parc informatique : une vingtaine d'ordinateurs portables, les mises à jour, le stockage, les pannes, les relations avec le fournisseur Internet, l'achat de tablettes, la création des adresses électroniques des nouveaux collègues, etc. En début d'année, je dois aussi redispacher les quelque 250 élèves dans leur classe numérique sur Teams, vérifier que les accès fonctionnent, adapter les fichiers de suivi. Ce sont des tâches peu visibles, mais essentielles pour que tout roule. Je développe aussi des outils pour faciliter la vie de la direction et du secrétariat. Comme un système automatisé d'encodage des repas chauds ou un autre qui gère les rendez-vous avec les parents. Enfin, il y a aussi l'accompagnement des parents qui ne savent plus se connecter après un changement de téléphone, ou les élèves qui viennent poser des questions qu'ils n'osent pas soulever à la maison. »

Ce que j'aime dans mon métier :

« Ce qui m'anime profondément, c'est le partage. Quand je développe un outil, je réfléchis tout de suite à comment le transmettre à d'autres. J'ai aussi récemment créé un système de réservation de stands pour la fête de l'école via Canva Code. Puis j'ai fait un tutoriel vidéo, et publié tout ça sur le groupe Facebook des référents numériques. Les collègues peuvent le dupliquer, modifier leur nom d'école, leurs créneaux, leur mot de passe. C'est ça, pour moi, la valeur principale du métier : ne pas garder pour soi, construire pour les autres. »

En quoi l'IA a-t-elle changé la fonction de référent numérique ?

« Ma directrice est récemment revenue d'une formation sur l'intelligence artificielle (les matinées IA dont on vous parle en pages 8, NDLR). Un conseiller techno-pédagogique lui avait montré comment créer un système de prise de rendez-vous via Canva Code. Elle l'avait testé elle-même, sans aucune compétence technique, et m'a dit : "c'est génial." J'ai rebondi là-dessus et passé plusieurs heures à améliorer ce système. Pourtant, je n'ai aucune connaissance en codage non plus. Et ça, c'est la différence fondamentale qu'apporte l'IA. Une puissance de travail exceptionnelle et accessible à tous ou presque. En classe, l'IA me permet de transformer rapidement un document papier en exercice interactif, de générer un jeu d'association, de créer un QR code pour que les élèves s'entraînent à la maison, etc. Mais si l'IA peut nous faire gagner du temps, il faut rester vigilant. Tout évolue très – voire trop vite. J'avais notamment vu passer une chanson générée par l'IA qui se faisait passer pour un artiste connu. Les enfants étaient convaincus que c'était bien une vraie personne. Ça démontre l'importance de former les élèves à se poser les bonnes questions plutôt qu'à simplement consommer les réponses qu'une IA peut produire. »

DIFFICULTÉS

Mes difficultés au quotidien :

« La grande difficulté, c'est la charge de travail. Officiellement, je dispose de deux heures, mais dans la réalité, on sort largement de ce cadre. Beaucoup de projets avancent le soir ou le week-end. Depuis le début de l'année, j'en suis à près de treize heures de travail supplémentaires, soit environ quatre à cinq heures par mois. Il faut aimer ça, sinon c'est impossible. Il y a quelques années, je me faisais d'ailleurs littéralement dévorer : des collègues débarquaient en plein cours, "Martin, j'ai un problème avec l'ordinateur". J'ai alors dû poser un cadre clair pour leur expliquer que je suis disponible pendant les pauses mais pas pendant les cours. L'autre frustration, plus structurelle, touche aux projets qu'on lance et qui tombent à l'eau. J'avais développé un système d'automatisation des notes de frais. Il fonctionnait bien puis des directives comptables ont imposé une étape papier préalable. Ça a signé la fin de cette expérience. Avec le numérique, c'est souvent comme ça : on avance puis on recule et ça recommence. C'est parfois très frustrant. »

ET SI ?

Mes premières décisions si je devenais ministre de l'Éducation :

« Je rendrais la fonction de référent numérique systémique, clairement définie et assortie d'un volume d'heures garanti – un mi-temps dédié serait idéal. Avec du temps réellement prévu, le référent pourrait soutenir la direction, accompagner les collègues, développer les compétences numériques des élèves et coordonner la formation à l'IA. Mais surtout, il nous permettrait de former plus de monde : le numérique ne peut pas reposer sur une seule personne. Il doit devenir une culture partagée. Car il fait partie du quotidien des élèves. Nous devons leur apprendre à l'utiliser intelligemment. Aujourd'hui, pourtant, les moyens ne suivent pas. Le nouveau tronc commun prévoit une heure hebdomadaire de FMTTN. Néanmoins, si un référent devait l'assurer dans chaque classe, cela représenterait déjà douze heures, avant même la gestion du site, de l'infrastructure ou des réseaux. La fonction est essentielle, mais elle reste insuffisamment reconnue et trop floue. Selon la direction interrogée, la définition du rôle varie fortement. De mon côté, ce qui me permet de rester motivé, ce sont justement les échanges menés en début d'année avec ma direction pour clarifier les attentes et le cadre de travail. Sans cela, on finit par tout faire bénévolement, entre deux cours. »

■ **Gérald Vanbellingen**

Chaque mois, Entrées Libres part à la rencontre d'un enseignant de notre réseau et lui soumet à son tour un devoir : notre questionnaire de Proust, version profs ! La pratique d'un(e) collègue vous inspire et mérite d'être mieux connue ?
Écrivez-nous : redaction@entrees-libres.be